

Wikipédia :

« Pharisiens »

Influence sur la société juive de la période du Second Temple

Le réajustement opéré par les pharisiens leur permet d'accepter l'accession à la grande prêtrise de l'hasmonéen [Simon](#), bien qu'il ne soit pas d'ascendance sadocide. Sous la domination [hasmonéenne](#), les pharisiens sont en compétition avec les sadducéens et les autres groupes pour la direction spirituelle de la Judée et du peuple juif. Ils semblent être un mouvement possédant une forte assise populaire⁷ constituée de fermiers et de citoyens pieux. Au contraire, les sadducéens semblent représenter les intérêts de la caste sacerdotale traditionnellement associée au pouvoir politique. Sous le règne de [Jean Hyrcan](#), les pharisiens ont non seulement une influence sur la population, mais ils sont aussi proches du souverain. Ils sont cependant réservés face à la politique expansionniste de Jean Hyrcan et à son coût humain et économique. Certains s'opposent aussi à la concentration entre les mains d'une même personne des pouvoirs politique et religieux¹⁶. Ils perdent alors leur place à la cour hasmonéenne et leur influence politique. Ils acceptent l'arrivée au pouvoir d'[Hérode I^{er} le Grand](#) malgré ses origines [iduméennes](#), car celui-ci garantit la paix et l'autonomie religieuse¹⁷. En retour, Hérode gagne le respect du peuple en tolérant les pharisiens.

Les pharisiens sont décrits par Josèphe comme recherchant le pouvoir politique. Sous le règne de la reine [Salomé Alexandra](#), ils semblent effectivement avoir exercé un contrôle sur le pouvoir politique et sur le culte du [Temple](#). Il n'existe cependant pas d'élément décisif pour affirmer qu'ils représentaient le parti dominant durant les périodes [hasmonéenne](#) et [romaine](#)¹⁸.

Place dans le judaïsme rabbinique

Lors de la destruction de [Jérusalem](#) et de son [Temple](#) par les Romains (70 ap. J.-C.), les [tannaïm](#) réorganisent ce qui reste du judaïsme et font émerger le judaïsme rabbinique. Le point de vue pharisien y devient dominant, même si les avis d'autres groupes sont aussi représentés¹⁹. La tradition pharisienne est la seule en effet à être en mesure de s'accommoder de la disparition du Temple et à disposer d'une structure alternative pour s'adapter aux situations nouvelles. Dès lors, le terme de « pharisaïsme » tombe en désuétude, puisqu'il se confond avec le [judaïsme tannaïtique](#).

Les « [Sages](#) » de la [littérature talmudique](#) n'y sont pourtant jamais décrits comme pharisiens. Cependant, deux sources non rabbiniques qualifient de « pharisiens » deux [tannaïm](#) membres de la famille de Gamliel²⁰ : rabban [Gamliel l'Ancien](#), cité dans les [Actes des Apôtres](#) (Ac 5. 34) et [Shimon ben Gamliel I](#), cité dans l'*Autobiographie* de [Flavius Josèphe](#) (chapitre 38).

Croyance

« Les Pharisiens se distinguaient en particulier par leur « [loi orale](#) », adjonction non écrite aux [Écritures](#) qui prétendait apporter l'interprétation du Livre sacré⁷. » Ainsi [Flavius Josèphe](#) écrit : « Les Pharisiens imposèrent au peuple de nombreuses lois issues de la tradition de leurs pères non inscrites dans la [loi de Moïse](#)^{21,22}. »

Leur capacité à faire évoluer le dogme juif tient au rôle qu'ils accordent à la Loi orale. En effet, ils vont au-delà du texte écrit et, au nom de la tradition orale révélée à [Moïse](#), en même temps que la Loi écrite selon eux, ils le précisent et l'enrichissent. Leur soumission à la Loi orale les place en opposants des [sadducéens](#), qui ont leur propre exégèse orale, et qui ne reconnaissent pas son autorité. Elle impliquera le développement de la [synagogue](#) comme lieu où l'on interprète la Loi. Le pharisaïsme est ainsi à l'origine du [rabbîisme](#) et de la mise par écrit de la Loi orale dans le [Talmud](#).

La Loi orale devient donc un objet d'étude plus important encore que le [Pentateuque](#), puisque celle-ci condense et réunit tous les écrits du Tanakh au moyen d'études de la [Guémara](#) sur ces versets.

Les pharisiens se définissent comme un mouvement de stricte observance religieuse. [Flavius Josèphe](#), « pour l'emporter sur les autres Juifs par la piété et, par une interprétation plus exacte de la Loi ». Ils font ainsi de la surenchère par rapport à la pratique commune. Leur objet c'est, selon la formule d'un de leurs docteurs, « de faire une haie à la Torah ».

« Sadducéens »

Les sadducéens rejettent l'interprétation de la [Torah](#) faite par les pharisiens et plus exactement le [Talmud](#) qui s'ensuit. L'historien [Flavius Josèphe](#), né dans une caste sacerdotale proche des sadducéens¹³, résume ainsi cette opposition : « Les pharisiens ont transmis au peuple certaines règles qu'ils tenaient de leurs pères, qui ne sont pas écrites dans les lois de [Moïse](#), et qui pour cette raison ont été rejetées par les sadducéens qui considèrent que seules devraient être tenues pour valables les règles qui y sont écrites et que celles qui sont reçues par la tradition des pères n'ont pas à être observées. » (*Antiquités judaïques*, XIII-297). Mais il ne faut pas croire que les sadducéens étaient littéralistes. À ce titre, le [Talmud](#) parle d'un « livre sadducéen des décrets¹⁴ ». Leur spiritualité se résume ainsi¹¹ : « tout en ayant leur propre exégèse orale, les sadducéens rejetaient certaines traditions extra-bibliques et en particulier celles des autres mouvements. »

« Karaïsme »

Le Karaïsme ([קראית](#) *qaraout* ; peut aussi s'écrire *caraisme*, *qaraïsme* ou *charaïsme*) est un courant du judaïsme scripturaliste, car fondé sur la seule [Miqra](#), c'est-à-dire la [Bible hébraïque](#) et le refus de la [Loi orale](#). Il est donc en opposition au [judaïsme rabbinique](#). Ses adhérents sont appelés les juifs karaïtes ([hébreu](#) : [בְּנֵי הַמִּיֻּרָה](#) *bnei haMiqra*, « fils de la [Miqra](#) ») Les premières mentions des karaïtes remontent au IX^e siècle et font référence au mouvement fondé en Babylonie par [Anan ben David](#) un siècle plus tôt, bien que des mouvements karaïtes moins importants aient pu le précéder. Le karaïsme connaît un âge d'or du IX^e siècle au XI^e siècle et aurait, selon certaines sources, été adopté par 40 % de la population juive mondiale, aussi bien en Europe que dans le [monde arabe](#)¹. Son influence décline ensuite progressivement mais des communautés se maintiennent au Caire, en [Crimée](#) et ailleurs.

Quand a été écrit Eliyahou Zouta, en quoi cela est-il important ?

D'après le texte, la torah et la michna ont-elles toutes les deux été données au mont Sinäï ? Quelle importance ce fait revêt-il ?

Que représentent les deux serviteurs du roi ? Pourquoi l'auteur dit-il qu'ils sont tous les deux aimés ?